



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN B0-H0V.

Dernière mise à jour le 08/11/2024.

## OBJECTIF

Cette formation permet aux salariés non électriciens d'accéder, sans surveillance, aux locaux d'accès réservés aux électriciens pour effectuer des travaux d'ordre non électrique dans un environnement en basse tension (BT) ou haute tension (HT) qu'elles soient permanentes ou temporaires.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les risques électriques
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation ; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique

Tarif

nous consulter

Réf.

elec01

Contact

0297611182  
contact@poleformation.bzh  
<https://www.poleformation.bzh/>

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés non électriciens réalisant des travaux à proximité d'un réseau ou d'une installation électrique. Peintre, menuisier, maçon, plaquiste, plombier, agent de propreté, agent de sécurité, élagueur...

## PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Etude et analyse de cas et de poste de travail - Salle équipée



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

✉ Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



# PROGRAMME

## Programme théorique

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations ;  
Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure...  
Ouvrage ou installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels ;  
Zones d' environnement et leurs limites  
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation ;  
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations ;  
Protection collective : mesures, équipements et signalisation ;  
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risque et mise en œuvre ;  
Incendies et accidents sur ou à proximité des ouvrages et installations électriques.

## Programme pratique

Exercices et opérations du titre B0 H0(V)

# LES PLUS

Conforme à la norme NF C18-510 et aux articles R. 4544-1 à 11 du Code du travail, l'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail.

## INTERVENANT(S)

Formateur en habilitation électrique

## ÉVALUATION

Tests théorique et pratique

## ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation et avis d'habilitation électrique

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences exécutant non électricien B0-H0v.